



**Cfdt SF3C Antenne Val de Marne**  
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives  
94000 CRETEIL  
**Tél.** 01 43 99 56 03    **Fax.** 01 43 99 56 41  
Courriel : [94@cfdtsf3c.org](mailto:94@cfdtsf3c.org) Web : [cfdtsf3c.org](http://cfdtsf3c.org)

## Arcueil PDC. La CFDT vous informe

Le CTP validant la réorganisation s'est tenu jeudi 31 mars à la DOTC.

La CFDT a voté contre le projet de restructuration avec 12 emplois supprimés dont 7 quartiers lettres, l'intégration de la part sécable au casier et l'anticipation de 7,5 % de baisse de trafic.

Conformément à votre souhait majoritaire, la CFDT a signé l'accord permettant le maintien des jours de repos soit 5 jours dans une période de 12 semaines. FO a finalement accepté de signer aussi cet accord qui peut donc se mettre en place à la condition qu'il ne soit pas dénoncé par SUD et CGT.

### Ce que la CFDT a obtenu et qui a été acté :

- La Sécabilité des lundis et mardis est reportée d'1 mois pour démarrer le 23 mai 2011.
- 4 CDD seront transformés en CDI avec propositions de postes dans des établissements du 94. La CFDT a demandé une affectation en cohérence avec le domicile des agents.
- 3 promotions en 1.3 facteurs référents.
- 1 promotion en 2.1 facteur d'équipe. A notre demande, ce sera bien une promotion interne à Arcueil PDC.
- Les 6 rouleurs distribution bénéficieront des mêmes repos que les facteurs. Le 7<sup>ème</sup> rouleur intervenant sur les voitures bénéficiera d'1 samedi libre sur 3.

### D'autres infos :

- Le tri général moyen après réorg sera de 20 minutes
- Les QL 12 et 15 deviennent piétons et réservés aux agents inaptes vélo. Les titulaires actuels conservent leur quartier.
- La Cabine et le Cadre courrier auront une pause méridienne de 45 mn, la DOTC refusant de revenir sur cette décision malgré nos demandes renouvelées et nos arguments.
- Les 6 ACD intègrent facteur d'avenir et bénéficieront de la prime d'équipe.

**Au regard de l'ampleur de cette réorganisation, la CFDT a renouvelé sa demande de compensation des dépassements horaires pour l'ensemble du personnel. Dès le 19 avril, un conseil, Notez vos horaires de fin de vacation.**

**Plus nombreux, Plus fort, je me syndique à la CFDT**